

AFFAIRES GENERALES

1 – Demande de subvention pour l'aménagement d'un Hameau Agricole

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un Hameau Agricole une subvention est demandée auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour financer les travaux.
L'estimation des travaux de la première tranche s'élève à 461 666.66 HT soit 554 000.00 TTC.

2 – Demande de subventions pour le réaménagement de la Place des 140

Ce projet de réaménagement de la Place des 140 consiste à redynamiser le centre-ville en offrant à ses habitants un « vrai » espace public permettant aux commerces et au marché de perdurer et de se développer. Il s'agit également de gérer le stationnement et de mettre en valeur le patrimoine public et privé de ce centre médiéval.

Le montant estimé est de : 2 491 080,00 € HT soit 2 989 416,00 € TTC

Une subvention aussi élevée que possible est demandée à l'Etat, au titre de DETR et du FISAC, au Conseil Régional, au Conseil Général, à la Communauté de Communes La Domitienne,.

3 – Demandes de subventions pour la création de l'Espace Jeunesse

L'accueil des jeunes à Cazouls se fait actuellement sur 2 sites avec une gestion commune. Afin de favoriser une fréquentation plus importante et de faciliter la direction commune des deux structures, il est nécessaire de créer un espace dédié et de les regrouper au sein d'un même site.

La Commune possède un terrain disponible à côté de la nouvelle école et du Stade. Ce terrain a une superficie de 3500 m² environ avec possibilité d'utiliser la bande de terre au nord de l'école.

Le montant estimé est de : 957 000 € HT soit 1 148 400 € TTC

Une subvention aussi élevée que possible est demandée à l'Etat, au titre de DETR, à la CAF, au Conseil Régional, au Conseil Général Europe, à la Communauté de Communes La Domitienne une subvention aussi élevée que possible.

4 – Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées (EU) – demande de subventions au Conseil Général de l'Hérault et à l'Agence de l'Eau

Afin de réaliser les travaux prévus en 2015, une subvention est demandée au Conseil Général de l'Hérault et à l'Agence de l'Eau. Le montant total des travaux s'élève à 226 616,29 € TTC.

5 – Commission Intercommunale Accessibilité Personnes Handicapées : désignation des représentants

Suite au renouvellement général, ont été désignés comme nouveaux représentants à la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées : Mme Viviane GAIRE, titulaire et M. Gérard DECOR, suppléant.

6 – Vœu relatif à la réhabilitation des « Fusillés pour l'exemple »

Tout au long de la Guerre de 1914-1918, des combattants français ont été injustement condamnés « pour l'exemple » et exécutés, souvent après des simulacres de justice.

Considérant que, sans chercher à réécrire l'histoire ou à l'instrumentaliser, peut désormais venir, après le temps des tabous et des polémiques, le temps d'une mémoire apaisée, il est décidé d'émettre un vœu déclarant que tous les soldats français fusillés pour l'exemple soient réhabilités et que leurs noms soient gravés sur les monuments aux morts des communes de France à la demande des familles, d'associations ou des collectivités concernées.

7 – Contrat Enfance et Jeunesse 2014-2017 – Signature de la convention

Le Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.
Le dernier CEJ arrive à échéance, il convient de le renouveler pour quatre ans, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017.

Le projet a été largement amendé par le Conseil Municipal, avant signature.

AFFAIRES BUDGETAIRES

8 – Redevance spéciale

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec la Communauté de Communes « La Domitienne » définissant les conditions et les modalités d'exécution de la collecte et du traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères ainsi que la facturation du service se montant à 14 952,03 €.